

EXADEX

Société Civile Professionnelle
Titulaire d'un Office
d'Huissier de Justice

Brigitte GUILLEMAIN
Bruno DURROUX
Luc LANÇON
Sandrine SCHUYTEN
Michaël GEORGET



161 rue Yves Montand - Parc 2000 –
CS 978003
34089 MONTPELLIER CEDEX 4

Tél 04 67 06 18 45 –
Fax 04 67 58 82 74
Service constat : 04.67.06.19.79 –
constat@exadex.fr

ACTE d'HUISSIER DE JUSTICE



Coût **289,22 € euros TTC**

| | | |
|--------------|--------|----------|
| HONORAIRES | | 220,94 € |
| Déplacement | | 7,67 € |
| vacation | | |
| total HT | | 228,61 € |
| tva | 20,00% | 45,72 € |
| Taxe fiscale | | 14,89 € |
| TOTAL TTC | | 289,22 € |

Référence : **V-68318**

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF ET LE HUIT MARS

A la requête de la **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LANGUEDOC**, société coopérative à capital variable, régie par les articles L 512-20 à L 512-54 du Code Monétaire et Financier, dont le n° SIREN est 492 826 417 et immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le même numéro, dont le siège est Avenue du Montpelliéret, MAURIN, 34970 LATTES CEDEX, agissant par son représentant légal en exercice ès-qualité, domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant constitué la **SCP GRAPPIN ADDE-SOUBRA**, par le ministère de **Me Pascal ADDE**, Avocat près le Tribunal de Grande Instance de MONTPELLIER, y demeurant Espace Pitot Bat C, 60 Place J. Mirouze, au cabinet duquel domicile est élu pour la présente procédure et ses suites.

Agissant **en vertu** :

De la grosse en la forme exécutoire d'un acte authentique de prêt reçu par **Maître Bernard VIDAL**, Notaire à Montpellier, en date du 18 mars 2010, ayant donné lieu à sûreté publiée à ma Conservation des Hypothèques de MONTPELLIER 1^{er} bureau, le 4 mai 2010, vol. 2010 V n° 3923.

Et en vertu d'un commandement de payer valant saisie immobilière pour la somme de **118 917.99 euros TTC** outre les intérêts et autres dus, en date du 25 janvier 2019, et ce, conformément aux dispositions de l'article 15 du décret N° 2006 – 936 du 27 juillet 2006.

Je soussigné, **Bruno DURROUX**, Huissier de Justice Associé au sein de la **SCP EXADEX** Société Civile Professionnelle Titulaire d'un Office d'Huissier de Justice (Guillemain-Durroux-Lançon-Schuyten-Georget) à MONTPELLIER, y demeurant 161 rue Yves Montand, Parc 2000,

Certifie m'être transporté le **8 mars 2019** sur le territoire de la Commune de MONTPELLIER (Hérault) et sur la propriété de :

Les biens et droits immobiliers dont s'agit sur la Commune de Montpellier (Hérault) dépendant d'un ensemble immobilier dénommé Résidence Les Patios d'Or Saint Hilaire dépendant de la division du volume n°3 ci-après désigné situé 1221 Avenue de Palavas et rue de Saint Hilaire cadastré :

Section DR n° 558 d'une surface de 7 a 24 ca

Section DR n°559 d'une surface de 58 a 15 ca

Section DR n°560 d'une surface de 5 a 77 ca

Section DR n°4561 d'une surface de 1 a 49 ca

Le tout d'une surface totale de 72 a 65 ca

Désignation du volume dont dépend l'ensemble immobilier RESIDENCE LES PATIOS D'OR SAINT HILAIRE
VOLUME NUMERO TROIS (3)

LE LOT N°3010 : appartement de type T2, au premier étage, se décomposant d'une chambre, salle d'eau-W, d'une superficie habitable de 45,30 m2, avec la jouissance o privative d'un balcon d'une superficie de 6,00 m2 environ et les cent quatre vingt neuf/ dix millièmes (189/10.000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Etat descriptif de division en volumes (dont le volume n°3 sus-désigné) établi aux termes d'un acte reçu par Maître **Bernard VIDAL**, notaire à MONTPELLIER, le 1^{er} décembre 2009, publié au service de la publicité foncière de Montpellier 1^{er} bureau le 26 janvier 2010, vol 2010 P n°1288 et modificatif de Maître **Bernard VIDAL**, en date du 14 septembre 2010, publié au service de la publicité foncière de Montpellier 1^{er} bureau le 10 novembre 2010, vol 2010 P n°16700

État descriptif de division-règlement de copropriété reçu par Maître **Bernard VIDAL**, notaire à MONTPELLIER, le 1^{er} décembre 2009, publié au service de la publicité foncière de Montpellier 1^{er} bureau, le 26 janvier 2010 vol. 2010P n°1290

Déclarant en outre que ces biens appartiennent à suivant acte de vente en l'état de futur achèvement reçu par Maître **Bernard VIDAL** notaire à MONTPELLIER, le 18 mars 2010, publié au service de la publicité foncière de Montpellier 1^{er} bureau le 4 mai 2010 vol.2010 P n°6749

J'ai débuté mes opérations à **11 heures 30**

LE LOT N°3010 :

Il s'agit de l'appartement portant le numéro D 109, sis au 1^{er} étage de la Résidence LES PATIOS SAINT HILAIRE avec entrée au 121 Avenue de Palavas à Montpellier et dont la surface Loi Carrez est de 46.18 m2 pour une surface totale de 51.38 m2

Un Séjour avec entrée porte et serrure trois points, un châssis fixe et une porte fenêtre sur balcon équipés de volets électriques, convecteur

Une Cuisine avec meubles placards hauts et bas, plan de travail, plaque de cuisson TEKA, evier inox, four TEKA encastré, hotte électrique TEKA, réfrigérateur table top TEKA, , trois rangées de faïences murales, porte fenêtre avec volet électrique donnant sur balcon

Une Chambre avec placard portes coulissantes, convecteur et porte fenetre équipée de volet électrique donnant sur balcon

Une Salle d'eau entièrement faïencée, avec vasque lavabo d'angle, douche à l'italienne avec siège, cuvette wc chasse adossée et barre PMR, chauffe serviette.

Sols : sol souple

Murs : peintures

Plafonds : peinture

Menuiseries extérieures : aluminium

Chauffage : convecteur et climatisation réversible FUJITSU

Eau chaude : cumulus électrique

Le bien est actuellement inoccupé et Madame m'a laissé les clés

Syndic de copropriété **CITYA COGESIM** 12 rue Foch à Montpellier

Cet appartement se trouve dans une Résidence Senior LES VILLAGES D'OR située dans le quartier des Prés d'Arènes à proximité du rondpoint avec station de tramway située au pied de la Résidence

FOCUS EXPERTISES a réalisé les diagnostics suivants

- ▣ Etat relatif à la présence de termites
- ▣ Etat des Risques et Pollutions
- ▣ Métrage (Loi Carrez)
- ▣ Diagnostic de Performance Energétique

J'ai joint au présent les photographies suivantes

- Séjour (photo 1)
- Cuisine (photo 2)
- Chambre (photo 3)
- Salle d'eau (photo 4)
- Résidence (photo 5)

J'ai clôturé mes opérations à **12 heures 10**

N'ayant plus à procéder, je me suis retiré et de tout ce qui précède, j'ai dressé et signé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Bruno DURROUX



Bruno DURROUX
Huissier de Justice



Photo n° 1



Photo n° 2



Photo n° 3



Photo n° 4



Photo n° 5

